

LETTRE CIRCULAIRE N° 136-D7 LC/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SV/Me du 21 FEV 2024

Retrait de lot volontaire des laboratoires Cachet sur le produit CACHEWORM Susp FL 30ML.-

## LE MINISTRE

A

Mesdames et Messieurs,

- Les Délégués Régionaux ;
- Les Responsables des Formations Sanitaires (FOSA) publiques et privées de toutes les catégories ;
- Les Points focaux Pharmacovigilance ;
- Les responsables des Officines de pharmacie ;
- Les Professionnels de Santé.

Le Ministre de la Santé Publique, le Docteur Malachie MANAOUA, en se référant au Laboratoires Cachet Pharmaceuticals (P) LTD, procède par mesure de précaution, à un rappel de lot d'un produit circulant au Cameroun.

Il s'agit de :

Désignation	Numéro de lot	Date de péremption	Laboratoire Fabricant
CACHEWORM SUSP FL 30 ML (mebendazole) suspension buvable 100mg/5ml	CWS23002E	02/02/2025	Cachet Pharmaceuticals (P) LTD

Cette décision de rappel de lot fait suite à la mise en évidence de la présence de légère viscosité dans la solution du lot CWS23002E.

Par conséquent, tous les stocks du lot incriminé de cette spécialité doivent promptement être retournés aux fournisseurs et ne devront pas être retrouvés dans les établissements de distribution, les officines de pharmacie et tout autre point de dispensation.

Le Ministre de la Santé Publique, précise qu'aucune réclamation, ni aucun cas de pharmacovigilance en lien avec ce défaut de qualité n'ont été rapportés à ce jour au Cameroun, et rassure la population sur la disponibilité d'autres lots conformes ou des spécialités identiques à ce médicament. Il recommande une vigilance accrue sur les lots proposés afin d'éviter tout risque.

J'attache du Prix au strict respect de ces consignes.

**Ampliations**

- MINSANTE/CAB
- SG
- JGSP
- Tout Responsable FS
- Points focaux Pharmacovigilance
- Tout Pharmacien d'Officine
- Tout Professionnel de santé



Dr. Malachie Manoua